

Assemblée Générale

Le lundi 4 mai 2026, à la salle communautaire Églantine

Excusés.ées : Catherine Streif Michaud, Simone Altermath, Martine Kerlidou, Stéphanie Kalicki, Madeleine Hediger, Julia Prêtre, Anne Daerendinger, Grégoire Laffely, Mariette Nicod Zbinden, Fanny Magnenat, Christelle Denoeud Paches, Anne-Marie Magnenat.

Ordre du Jour

1. Validation du PV de l'AG Extraordinaire du 2 octobre 2025
2. Rapport d'activités
3. Présentation des comptes 2025
4. Rapport des vérificateurs et élection
5. Présentation du cercle local
6. Proposition de Julia Prêtre
7. Ateliers
8. Points divers et questions

Ouverture de la séance : à 19h15.

Antoine souhaite la bienvenue et présente l'ordre du jour. L'enregistrement audio de la séance est activé pour faciliter la rédaction du PV avec l'IA.

Note : Ce PV a été rédigé à l'aide d'un outil d'intelligence artificielle à partir de l'enregistrement audio de la séance, avec l'aide de Vincent.

1. Validation du PV de l'AG Extraordinaire du 2 octobre 2025

L'ordre du jour est soumis à l'assemblée. Pas d'opposition ni de modification proposée.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

Le PV de l'AG extraordinaire du 2 octobre 2025, disponible sur le site internet de l'épicerie, est soumis à l'assemblée.

Le PV de l'AG extraordinaire du 2 octobre 2025 est accepté officiellement, sans opposition.

2. Rapport d'activités

Chaque cercle présente brièvement ses activités de l'exercice écoulé.

Cercle Approvisionnement :

- Rappel : chacun.e peut devenir acheteuse/acheteur — tout coopérateur peut prendre l'initiative de référencer un nouveau produit ou fournisseur, de préférence après en avoir informé le cercle.
- Proactivité demandée lors des services : mettre en valeur les produits fragiles ou proches de leur date de péremption, éviter les confusions entre références similaires (ex. spaghettis et linguinis).
- Annoncer les arrivages aux responsables de produit via le forum ou Signal, afin d'éviter des stocks à zéro ou négatifs dans Épicerio.
- Rappel du plaisir de collaborer avec des producteurs locaux et engagés, dont beaucoup travaillent en bio ou en circuit court parfois sans label officiel.

Cercle Local et Aménagement :

- Installation d'un système de serrure connectée, facilitant l'accès 24h/24 et 7j/7 à l'épicerie.
- Un projet de réorganisation du local arrière sera présenté au point 5.
- Le local répond actuellement aux besoins exprimés par le cercle approvisionnement. Une demande du cercle approvisionnement de frigidaire supplémentaire est faite.

Cercle Finance :

- Paiement des factures fournisseurs au quotidien.
- Tenue de la comptabilité, déclaration et paiement des impôts et de la TVA (nouvelle obligation en 2025).
- Établissement de statistiques financières et d'achats présentées à l'AG.

Cercle Communication :

- Élaboration et diffusion d'une newsletter tous les 2 à 3 mois.
- Mise à jour des pages blog et galeries du site internet.
- Présence sur les réseaux sociaux.
- Organisation d'événements et activités (festival Colibri) en collaboration avec le cercle animations.

Cercle Administration :

- Accueil des nouveaux coopérateurs : soirées d'information le dernier mardi de chaque mois à 17h30. Des séances sur mesure sont également organisées selon les disponibilités.
- Gestion des essais de 6 mois (décidés lors de l'AG extraordinaire d'octobre 2025) : 5 à 6 personnes en cours d'essai, sans obligation de service ni de parts sociales. Bon indicateur à 6 mois.
- Ateliers thématiques : quelques soirées à thème organisées via sondage Signal.
- Suivi des services : environ un quart des coopérateurs ne font pas régulièrement leurs 3h/mois. Approche bienveillante privilégiée — rappels espacés plutôt que sanctions. Les personnes ne faisant pas leur service ne consomment généralement pas non plus ou peu.
- Gestion du courrier postal et électronique. Mise à jour des procédures et classeurs disponibles à l'épicerie.
- Médiation : Madeleine, Laurène et Antoine sont disponibles pour toute situation conflictuelle ou source de frustration.
- Initiative Angela (Police région Morges) : proposition d'afficher un autocollant signalant l'épicerie comme lieu refuge contre le harcèlement de rue. Pas d'opposition exprimée ; un second contact avec la police est prévu pour les détails pratiques.

3. Présentation des comptes 2025 (Camille, Cercle Finance)

Camille présente le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2025, en comparaison avec 2024. Elle précise que 2024 était un exercice prolongé (incluant une partie en décembre 2023), alors que 2025 est la première année civile complète de janvier à décembre.

Compte de résultats :

- Chiffre d'affaires 2025 : Fr. **166'939**.- (en augmentation par rapport à 2024 à périmètre comparable).
- Nouveauté 2025 : assujettissement à la TVA (méthode TDFN, taux effectif de 0.6% du CA) = environ Fr. **1'000**.- de TVA versée.
- Variation de stock positive : Fr. 913.-
- Charges directes (marchandises alimentaires et non alimentaires) : environ Fr. **128'000**.-
- Charges indirectes (loyer, électricité, informatique/Épicerio, amortissements, frais bancaires, impôts) : environ Fr. **41'000**.-
- Résultat net : perte d'environ Fr. 176.- (après restitution attendue des acomptes d'impôts de Fr. 403.-). Les comptes tels que présentés affichent une perte de Fr. **1'095**.-.

		Charges		Profits			
		31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024		
4	Charges de matériel, de marchandises et prestations de tiers	128 624,08	121 931,95	3	Produits	166 900,98	164 486,94
4000	Charges de matériel de l'épicerie	1 744,37	897,80	3200	Vente de marchandises 2,6%	166 939,41	148 600,78
4200	Achats de marchandises alimentaires (TVA 2.6 %)	10 293,03	6 361,95	3300	Dons reçus	50,00	0,00
4201	Achats de marchandises non-alimentaires (TVA 8.1 %)	1 577,55	1 869,83	3800	Déductions sur les ventes	-1 001,64	0,00
4203	Achats de marchandises alimentaires (TVA 0%)	25 042,06	24 809,31	3900	Variation de stock	913,21	15 886,16
4204	Achats de marchandise alimentaires (TVA 2.6%)	86 414,67	82 086,99				
4205	Achat de marchandise non-alimentaires (TVA 8.1%)	3 552,40	5 564,07	8	Résultats extraordinaires et hors exploitation	0,00	500,00
4250	Frais de transport	0,00	150,10	8510	Produits extraordinaires, exceptionnels ou hors période	0,00	500,00
4400	Prestations / travaux de tiers	0,00	191,90				
6	Autres charges exploitation, amortissement, ajustement de valeur	38 449,51	41 390,78				
6000	Charges de locaux	28 356,00	28 839,00				
6300	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	380,25	334,05				
6400	Electricité	2 278,95	2 921,80				
6500	Charges d'administration	300,00	1 520,00				
6570	Informatique	4 137,80	4 768,80				
6700	Autres charges d'exploitation	443,40	180,00				
6840	Amortissement Machines et Mobilier	2 408,96	2 678,13				
6940	Frais bancaires	144,15	149,00				
8	Résultats extraordinaires et hors exploitation	403,80	240,00				
8900	Impôts directs	403,80	240,00				
	Résultat intermédiaire (bénéfice / -perte)	-576,41	1 424,21				

Analyse de la marge brute :

La marge brute 2025 s'établit à 23% (contre ~26% en 2024). L'introduction de la TVA explique environ 0.6 points de cette différence. Le ratio matière (achats / CA) est de 77%, ce qui est normal pour une épicerie en achat-revente. Camille suggère d'intégrer la TVA dans la réflexion sur la fixation des marges pour éviter des déficits similaires à l'avenir. Des comptes intermédiaires à 6 mois seront envisagés.

Bilan au 31.12.2025 :

- Actifs totaux : Fr. 46'906.- (dont solde BAS Fr. 11'706.-, stock Fr. 15'901.-, actifs immobilisés Fr. 16'936.-)
- Passifs totaux : Fr. 45'482.- (dont dettes fournisseurs Fr. 4'663.-, acomptes coopérateurs Fr. 18'835.-, emprunt Fr. 3'000.- d'un proche de Martina)
- Fonds propres : Fr. 18'800.-

Note : le plan comptable sera simplifié par Camille au 1er janvier 2026 pour supprimer les comptes en doublon.

Bilan							
Actifs			Passifs				
		31.12.2025	31.12.2024			31.12.2025	31.12.2024
1	Actifs	50 275,28	46 906,46	2	Passifs	50 851,69	45 482,25
100	Actifs circulants	33 752,27	29 970,64	20	Dettes à court terme	26 827,48	26 682,25
1020	Banque Alternative Suisse	14 574,90	11 706,48	2000	Fournisseurs	4 662,87	4 422,50
1200	Stock de marchandises	16 814,37	15 901,16	2030	Acompte positif de coopérateurs	18 391,47	18 835,10
1300	Charges payées d'avance	2 363,00	2 363,00	2200	TVA due	473,89	0,00
150	Actifs immobilisés	16 523,01	16 935,82	2300	Régularisation passifs (passifs transitoires)	3 299,25	3 424,65
1400	Cautionnement	5 400,00	5 400,00	24	Dettes à long terme	3 000,00	0,00
1500	Machines et appareils	5 477,45	5 477,45	2400	Emprunts à Regula BRUN	3 000,00	0,00
1509	Amortissement Machines	-2 563,42	-1 291,80	28	Fonds propres	21 024,21	18 800,00
1510	Mobilier et installations	10 252,65	8 256,50	2800	Capital social	19 600,00	18 800,00
1519	Amortissement mobilier	-2 043,67	-906,33	2950	Réserve légale issue du bénéfice	71,21	0,00
				2970	Bénéfice / perte reporté	1 353,00	0,00
					Résultat intermédiaire (bénéfice / -perte)	-576,41	1 424,21
CONTRÔLE		50 275,28	46 906,46	CONTRÔLE		50 275,28	46 906,46

Discussion : plusieurs coopérateurs soulèvent la question de la recherche de subventions (municipalité, canton) pour financer notamment un éventuel frigo vitré ou une chambre froide. La piste est jugée intéressante mais nécessite un dossier argumenté. La question de l'analyse différenciée des marges par produit (ex. lait à 10%, pâtes italiennes à 50%) est abordée ; le cercle approvisionnement indique que cette pratique existe déjà partiellement.

4. Rapport des vérificateur.ices et élection pour l'exercice 2026

Rapport de vérification des comptes 2025 :

Le rapport est lu lors de la séance. Il a été établi par Célia (qui a assuré l'intérim) et co-signé par Jacques Marmy. Extrait : « En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes de la Coopérative Les P'tits Pois pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025. Tous les justificatifs ont été mis à notre disposition et nous avons constaté leur concordance avec la comptabilité présentée. Nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver sans réserve l'exercice 2025, se soldant par une perte de Fr. 1'095.-. »

Note : le montant de la perte a été légèrement rectifié par rapport à une version préliminaire, un nouveau document avec le montant corrigé sera imprimé et signé par les vérificateur.ices de comptes.

Les comptes 2025 sont approuvés par acclamation, sans opposition.

Élection des vérificateur.ices pour l'exercice 2026 :

Stéphanie Kalicki, suppléante, accepte de devenir vérificatrice principale. Jacques Marmy est proposé pour continuer un deuxième exercice (acceptation confirmée par son représentant). Une candidature supplémentaire est recueillie sur place pour le rôle de suppléant.e.

Jacques Marmy et Stéphanie Kalicki sont élus vérificateurs pour l'exercice 2026, par acclamation. Vincent Ottinger se désigne et devient ainsi le vérificateur suppléant.

5. Présentation du cercle local — Projet d'aménagement (Adrien)

Adrien présente les résultats d'une réunion tenue le 2 février 2026 (avec Antoine et Anne), consacrée à la réorganisation du local arrière. Le but principal est d'améliorer la capacité de stockage, notamment pour les silos de produits en vrac.

Grandes lignes du projet :

- Suppression de la grande table centrale du local arrière, peu utilisée et encombrante ; libération de l'espace central.
- Installation de nouvelles étagères en bois (même principe que l'épicerie) sur les murs du fond et sur la façade opposée, pour accueillir les silos en hauteur (~2 m).
- Réorganisation de la zone laverie : côté sale / nettoyage / côté propre-sec, avec prolongement du plan de travail existant.
- Centralisation des produits de nettoyage et du matériel d'entretien dans le sas ou le sanitaire.
- Centralisation des classeurs administratifs dans le sas.
- Le congélateur prêté (peu utilisé) sera réévalué pour libérer de la place.

Aménagement épicerie (discussion) :

La question des fauteuils et de l'espace de convivialité dans l'épicerie suscite un débat : plusieurs coopérateurs souhaitent préserver cet aspect convivial et familial. Il est proposé de tester des ajustements ponctuels (déplacement des fauteuils) plutôt que de supprimer cet espace. Une réflexion plus globale sur la convivialité et les événements sera intégrée aux ateliers du Cercle Cœur.

Un remplacement du frigo gris actuel par un frigo vitré ou encore une chambre froide sont envisagés pour améliorer la visibilité des produits frais et potentiellement augmenter les ventes.

Budget estimé du projet local arrière :

- Achat bois + livraison : Fr. 900.-

- Intérêt général pour l'inclusion du quartier et la possibilité d'ouvrir les portes sans surcharge de travail.
- Question légale soulevée : les statuts précisent que l'épicerie est réservée aux coopérateurs ; un ajustement de la charte pourrait être nécessaire à terme.
- Plusieurs voix souhaitent éviter une société à deux vitesses et préserver l'essence participative de la coopérative.
- Certains coopérateurs font déjà payer des personnes extérieures via leur propre compte Twint.
- Proposition d'une approche simplifiée : même prix que les coopérateurs, frais Twint à la charge de l'acheteur, responsabilité du suivi du montant mensuel sur l'acheteur lui-même.
- Pas de limitation temporelle par personne, mais délai global de 6 mois pour évaluer la phase pilote.

Décision par consentement :

Après un tour de réactions et un processus de consentement (gouvernance partagée), la proposition est amendée comme suit :

Montant mensuel maximum d'achat fixé à 30.- CHF par client.

Validation du panier par un épicier/une épicière dans la caisse accessible sur l'ordinateur fixe présent sur le comptoir.

Paiement avec téléphone par QR TWINT (frais 2.5% à charge de l'acheteur).

Traçage des achats sur une feuille manuscrite présente sur le comptoir (nom, date d'achat, montant d'achat)

Une fois le montant mensuel atteint = invitation à ne plus faire d'achat jusqu'au mois suivant ou devenir coopérateur.ice

Essai sur 6 mois puis réévaluation par l'AG.

La proposition est acceptée par consentement, sans opposition formelle.

Julia Prêtre prend la responsabilité de la mise en œuvre pratique (compte Épicerio, QR code Twint, feuille de suivi).

7. Ateliers — Cercle Cœur

Faute de temps, les ateliers en petits groupes n'ont pas eu lieu ce soir.

Prochaine rencontre du Cercle Cœur : vendredi 19 juin 2026, de 13h00 à 15h00. Ouvert à toutes et tous.

8. Points divers et questions

Remboursement des parts sociales des démissionnaires :

Le cercle finance propose que, dans le contexte d'un exercice déficitaire, les parts sociales des coopérateurs démissionnaires (Fr. 200.-) soient proposées sous forme de crédit sur leur compte Épicerio plutôt que remboursées en espèces. Les statuts prévoient que le remboursement dépend de la santé financière de la coopérative.

Après discussion sur les aspects légaux (les parts sociales sont en principe non remboursables selon les statuts, mais le conseil peut l'accorder selon les circonstances), la proposition est approuvée par consentement : un courrier proposant le crédit Épicerio sera envoyé aux démissionnaires, sans en faire une règle statutaire figée.

Signalement des nouvelles épicières et nouveaux épiciers dans le planning :

Philippe signale avoir trouvé un nouveau coopérateur seul lors de sa première permanence. Il rappelle l'importance de signaler les premières permanences dans le planning (astérisx déjà prévu

dans Framacalc). Il est précisé que le système de parrainage/marrainage prévoit justement que le parrain accompagne la personne lors de son premier service. Le message sera réitéré via le groupe Signal.

Finances et fixation des prix :

Fabienne soulève l'absence de budget présenté à l'AG. Elle s'interroge également quand à la non réaction d'un exercice déficitaire. L'assemblée ne semble visiblement pas inquiète, certains trouve même cela plutôt positif, Camille confirme qu'elle envisage des états financiers intermédiaires à 6 mois pour ajuster les prix si nécessaire. Adrien propose une analyse des marges par volume de produit pour identifier les leviers d'optimisation.

L'assemblée, vu l'heure avancée, décide de lever la séance à 21h55.

Morges, le 4 mai 2026

Pour le cercle Administration : Laurène Krüger, Antoine André / remerciement à Vincent Ottinger